

L'ensemble des dépôts du public est en gain de 11.8 millions pour le mois d'août; l'augmentation se décompose comme suit: dépôts en comptes courants au Canada, 3.2 millions; dépôts canadiens portant intérêts, 6 millions et dépôts ailleurs qu'au Canada, 2.6 millions en chiffres ronds. Le gain, pour les 12 mois a été pour les dépôts de tout genre de 72.7 millions dont \$852,000 seulement pour les dépôts provenant d'ailleurs que du Canada.

Les prêts à demande sont en augmentation, pour le mois d'août: de \$2,175,000 pour ceux consentis au Canada et de \$9,445,000 pour ceux consentis au dehors et, pour l'année: de \$18,862,000 pour les prêts canadiens et de \$1,731,000 pour les prêts à l'étranger.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 31 juillet et au 31 août 1906:

PASSIF	31 juillet 1906	31 août 1906
Capital versé.....	\$91,781,790	\$92,993,610
Réserves.....	64,002,577	64,768,819
<b>Circulation.....</b>	<b>\$68,182,979</b>	<b>\$70,108,511</b>
Dépôts du Gov. Fédéral.....	5,605,796	5,898,565
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	9,212,196	8,452,911
Dép. du public remb. à demande.....	163,077,790	168,285,964
Dép. du public remb. après avis.....	379,030,511	385,027,505
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	50,826,446	53,419,911
Emprunts à d'autres banques en Canada.....	747,923	688,302
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	5,011,553	5,435,824
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	6,631,552	6,139,709
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	2,591,347	2,205,837
Autre passif.....	14,315,709	14,212,517
	<b>\$707,233,874</b>	<b>\$719,875,633</b>
<b>ACTIF</b>		
Espèces.....	\$20,680,454	\$20,134,158
Billets fédéraux.....	39,418,861	40,726,705
Dépôts en garantie de circulation.....	4,093,186	4,115,186
Billets et chèques sur autres banques.....	26,549,698	24,795,567
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	747,915	688,297
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	7,041,714	7,515,582
Bal. dues par agences et autres banq. en Angl.....	9,976,621	9,453,609
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....	17,626,673	17,419,250
Obligations des gouvernements.....	9,823,275	9,959,637
Obligations des municipalités.....	20,090,879	20,218,624
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	41,952,294	42,347,683
Prêts à demande remb. en Canada.....	58,208,627	60,384,369
Prêts à demande remb. ailleurs.....	51,261,216	60,707,093
Prêts cour. en Canada.....	500,933,935	507,943,194
Prêts courants ailleurs.....	34,979,778	35,781,517
Prêts au Gov. Fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	981,460	1,184,158
Créances en souffrance.....	1,658,722	1,719,025
Immeubles.....	851,281	855,298
Hypothèques.....	430,743	427,495
Imm. occupés par banq.....	12,701,060	12,863,830
Autre actif.....	10,133,910	10,937,756
	<b>\$872,610,468</b>	<b>\$890,180,218</b>

### AYEZ PEU DE FOURNISSEURS

Les marchands de détail n'ont jamais intérêt à traiter avec un grand nombre de fournisseurs. Il en est qui se croient non pas obligés, le terme serait trop fort, mais tout au moins tenus dans un cer-

taine mesure de donner un ordre à tout voyageur qui passe.

Le résultat est qu'ainsi ils achètent souvent plus qu'ils ne devraient et quelquefois des articles dont ils n'ont pas besoin.

Le marchand doit toujours faire bon accueil au voyageur, c'est chose entendue; mais, quand il a fait ses achats ou passé ses commandes, il ne doit pas craindre de lui dire qu'un de ses collègues l'a devancé et a emporté la liste des marchandises dont il avait besoin.

Chez certains marchands c'est une manie d'ouvrir un compte dans autant de maisons de gros que possible. Il y a à cette manière de faire plus d'un inconvénient.

Quand, par exemple, les ventes ou les rentrées de fonds se font lentement pour le marchand de détail, il arrive qu'il se trouve lui-même gêné pour faire face à ses échéances. Comme il doit nécessairement peu à chacun de ses fournisseurs, il lui est bien difficile, pour de petits montants, de demander une prolongation de temps. Il doit quand même s'y décider et on voit immédiatement qu'il fait un tort considérable à son crédit quand il déclare à un grand nombre de fournisseurs qu'il ne peut pas payer de petites sommes à l'échéance voulue.

Il vaut donc mieux n'avoir affaire qu'à un petit nombre de fournisseurs avec lesquels il est toujours plus facile de s'entendre. Un gros client trouve toujours plus d'aide, plus de support de son fournisseur que le petit client qui achète un peu de tout le monde.

Il y a quelque temps un marchand dans l'embarras faisait part de sa situation à ses créanciers, il avait une offre assez satisfaisante à leur proposer pour se remettre à flot et de bonnes garanties à offrir. Malheureusement pour lui, il avait trop divisé ses comptes, au lieu d'avoir un ou deux fournisseurs dans chaque ligne de son commerce, il avait presque épuisé la liste. Aussi, au jour de la réunion des créanciers, il y en avait une bonne cinquantaine. Dans le nombre plusieurs ne voulurent pas accepter les propositions et le marchand dut déposer son bilan.

S'il n'eût eu que quelques créanciers, les choses se seraient passées différemment et il serait encore à la tête de son magasin avec la possibilité d'entrer dans la voie du succès.

Sa ruine a été consommée parce qu'il n'était attaché à aucune maison en particulier et qu'il avait un trop grand nombre de fournisseurs.

Ayez-en peu et choisissez les bien.

La récolte du tabac au Mexique, en 1906, sera, d'après les estimations, de 25 millions de livres environ. La qualité est, paraît-il, médiocre.

### LA SITUATION, DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

#### Production et prix

Le commissaire de la laiterie du gouvernement fédéral estime que la raison d'une diminution dans la production du lait, diminution causée par la sécheresse, la production du fromage canadien sera considérablement moindre cette année que l'année dernière, mais que les prix plus élevés feront plus que compenser la différence pour le producteur. Les hauts prix obtenus à la fin de la saison, d'après l'opinion de M. J. A. Ruddick, seront un aiguillon pour donner l'an prochain une plus grande activité à la fabrication du fromage.

Le commissaire de la laiterie est évidemment bien placé, bien mieux que nous ne pouvons l'être nous-mêmes pour juger de la plus ou moins grande production du fromage pendant la saison actuelle.

M. Ruddick parle évidemment de l'ensemble de la production, de celle de Québec, comme de celle d'Ontario et, en ce qui concerne cette dernière province, il a évidemment raison.

Dans l'ouest, la fabrication du beurre n'est guère un facteur dans l'industrie laitière; tandis que, dans la province de Québec, les crémèries sont nombreuses et produisent généralement chaque année de grandes quantités de beurre.

Nous disons généralement, parce que cette année même, on en a moins produit, un grand nombre de crémèries ayant l'outillage nécessaire pour se livrer indistinctement à la fabrication du beurre ou du fromage ont, dès le début de la saison, forcé la production du fromage au détriment de celle du beurre, à cause des hauts prix du fromage et des bénéfices plus grands que donnait ce dernier produit.

Il est certain que, dans la province de Québec, il s'est fait moins de beurre que l'an dernier, mais nous ne serions pas prêts à dire que la production du fromage y a été considérablement moindre cette année que l'année dernière. Elle n'a baissé, nous le croyons sans peine, mais pas dans des proportions aussi grandes que la production du beurre.

Si, d'ailleurs, la production du fromage avait diminué d'une façon aussi sensible dans les deux provinces d'Ontario et de Québec, notre chiffre d'exportation montrerait difficilement une augmentation sur celui de l'année dernière, au lieu de forte production.

Ainsi, au 22 septembre, nous avions exporté depuis le commencement de la saison 1,561,724 boîtes de fromage contre 1,431,994 boîtes, l'an dernier, pour le même temps, soit 129,730 boîtes de plus ou une augmentation de 9 pour cent.

La diminution de production n'a jusqu'à présent, pesé sur nos exportations; voyons maintenant jusqu'à